que valent vos trésors ?

Belle, belle, comme le jour !

Cette semaine, Aymeric Rouillac, commissaire-priseur, répond à une lectrice qui se demande si sa statue a une “ petite valeur ”.

Me Aymeric Rouillac.
(Photo archives NR, Jérôme Dutac)

Que de volupté dans le geste de cette baigneuse qui, au sortir du bain, se sèche gracieusement. Cette Vénus, née sous le règne de Louis XV, a bouleversé ses contemporains. Elle est le fruit d’une commande royale passée en 1755 par le marquis de Marigny, propriétaire du château de Ménars et directeur des Bâtiments du Roi, l’équivalent de notre ministre de la Culture. Cet important marbre mesurant 1,74 m est exposé pour la première fois au Salon de 1767. Écoutons Denis Diderot qui vient de la contempler : *« Belle, belle, sublime figure ; ils disent même la plus belle, la plus parfaite figure de femme que les modernes aient faite »*. Et il renchérit en louant ses épaules, son dos, ses bras.

Une baigneuse qu’on peut admirer au Louvre

Cette baigneuse est si parfaite que le roi l’offre en 1772 à celle qu’il estime être la plus belle femme de son temps : sa maîtresse, Mme du Barry. Confisquée à la Révolution, elle entre au Louvre à la Restauration et peut encore y être admirée.

Elle est l’œuvre d’un sculpteur inconnu de son temps : Christophe-Gabriel Allegrain. Diderot dit de lui : *«Eh bien cet Allegrain dont je n’avais jamais entendu parler, vient de faire une Vénus au bain qui fait l’admiration, même des maîtres de l’art»*. Coup de génie !

Vous me demanderez ce qui la différencie de tous ces nus féminins immortalisés dans le marbre depuis l’Antiquité. Car en effet, impossible de ne pas penser à la sculpture antique. Alors, où se cache le génie d’Allegrain ? Diderot qui, tel Pygmalion, est vraisemblablement tombé fou amoureux de cette baigneuse, pointe ce qui, précisément, la démarque des canons antiques : *« quelles précieuses, quelles miraculeuses vérités de nature dans toutes ses parties »*. En effet, le corps de la Vénus d’Allegrain est simple, naturel. Ce naturalisme des chairs illustré par des plis et bourrelets est dénué de toute idéalisation. Elle n’est pas déesse, elle est femme.

Au XIXe siècle, l’engouement pour cette sculpture est toujours aussi important, si bien que nombre d’artistes en réalisent des reproductions en marbre, en bronze ou encore en terre cuite comme c’est le cas pour celle de notre lectrice. Présentant de belles dimensions, probablement entre 60 et 80 cm, elle a été réalisée au cours de la seconde moitié du XIXe siècle par un sculpteur qui signe du nom du maître. Mais, soit il ne connait pas très bien Allegrain, soit l’orthographe n’est pas son fort car on lit… « Allégrin » ! Bien qu’une belle patine eut été préférable (elle en est dépouvue), cette reproduction, si elle est en parfait état, peut être estimée entre **250 et 350 €.**

Une statue reproduite de nombreuses fois.

Songez à elle cet été, à la piscine ou à la plage, lorsque vous saisirez votre serviette après le bain !

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu’une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d’un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l’anonymat en cas de publication.

justice

Les décisions du tribunal de commerce

Lors de son audience du vendredi 20 juillet, le tribunal de commerce de Blois a pris les décisions suivantes.

Placement en redressement judiciaire avec poursuite d’activité (1) : C.E.S (travaux d’installation électrique) à Vineuil.

Liquidation judiciaire (2) : Jean-Charles Pochart (activité de nettoyage) à Pontlevoy ; Bois technique et tradition (travaux de charpente) à Meusnes ; restaurant Le De Vinci, faubourg d’Orléans, à Romorantin ; Erizos (commerce de gros) route de Veilleins, à Romorantin ; L’Atelier du burger à Onzain ; Smiley (tapas et dancing) à Fougères-sur-Bièvre.

(1) Procédure utilisée pour résoudre la situation d’une entreprise qui ne se trouve plus en mesure de faire face à ses dettes exigibles grâce à son actif disponible, mais dont la situation n’est pas totalement compromise.
(2) Procédure applicable à tout débiteur se trouvant en cessation de paiement et dont le redressement judiciaire est manifestement impossible. La liquidation judiciaire a pour but de mettre fin à l’activité de l’entreprise.

en bref

SANG

Les prochaines collectes

Lundi 23 juillet : Blois, de 14 h à 19 h, sur le site de l’Établissement français du sang, dans l’enceinte de l’hôpital. **Du lundi 23 au samedi 28 juillet :** Blois, au centre hospitalier, mail Pierre-Charlot, lundi, de 14 h à 19 h et du mardi au samedi, de 8 h à 13 h. **Mercredi 25 juillet :** Montrichard-Val-de-Cher, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h, à l’hôtel d’Effiat, rue Porte-au-Roi, à Montrichard. **Jeudi 26 juillet :** Contres, de 15 h à 19 h, à la salle des fêtes, 16, rue du Stade.

LOIRET

Visite d’une ferme en Beauce

La Maison de la Beauce propose une visite d’exploitation pour découvrir et mieux comprendre les métiers de l’agriculture (céréalière, maraîchage, élevage et semence), les mercredis 25 juillet et 1er août, de 10 h à 12 h, à Bazoches-les-Gallerandes (Loiret). Marie-Thé et Christophe Laluque dévoileront tous les secrets, de la graine à la bouteille, de leur production d’huile de colza de qualité, garantie sans OGM et en première pression à froid. Tarifs : 4 €, adultes ; 2 €, de 7 à 18 ans et gratuit pour les moins de 7 ans.

Renseignements et réservation obligatoire, à 12 h, avant le 24 juillet (pour la visite du 25 juillet) et avant le 31 juillet (pour la visite du 1er août), auprès de la Maison de la Beauce, au 02.37.99.75.58 ou par mail : lamaisondelabeauce@orange.fr